

## AGRICULTURE ET FORÊTS, LES POUMONS VERTS DE NOTRE TERRITOIRE

Les forêts et les terres agricoles font partie de l'ADN du territoire. Elles sont les piliers de son environnement naturel et les garantes d'un cadre de vie préservé. Porteurs d'une politique publique forte, la Communauté d'agglomération et ses partenaires ont mis en place différents outils afin de protéger et pérenniser ces espaces naturels.

### DES FORÊTS SUR TOUT LE TERRITOIRE

À Paris-Saclay, les amateurs de balades en forêts sont servis. En effet, l'agglomération abrite cinq forêts classées espaces naturels sensibles (ENS) par le Département, représentant 217 ha d'espaces naturels préservés. Ce classement en ENS permet de mettre en place des mesures de protection des forêts. Il permet aussi d'ouvrir ces espaces aux promeneurs dans de bonnes conditions pour préserver leur biodiversité.

Plusieurs massifs forestiers constituent également de véritables poumons verts à l'échelle du territoire. Citons, entre autres, la forêt domaniale de Verrières-le-Buisson, qui s'étend, au-delà de l'agglomération, sur 576 ha, et un bandeau forestier de 170 ha de Saulx-les-Chartreux, à Villebon-sur-Yvette. Avec Gif-sur-Yvette, l'agglomération est également dans le Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, l'un des territoires naturels parmi les plus remarquables d'Île-de-France.

### DES ESPACES NATURELS SANCTUARISÉS

Sur le plateau de Saclay et ses vallées, un projet d'aménagement d'envergure nationale prévoit d'accueillir un campus urbain regroupant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des logements, de l'activité économique et des équipements publics. C'est parce que ce projet d'aménagement est exceptionnel que des mesures de protection tout aussi exceptionnelles de l'environnement ont été prises. Ainsi, une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) a été créée; elle garantit de préserver 4 115 ha de toute urbanisation, dont 2 469 ha qui sont exclusivement réservés à l'activité agricole. Sur l'agglomération, cette zone protégée s'étend sur les communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle.

### EXPLOITATIONS AGRICOLES AU COEUR DE L'AGGLO

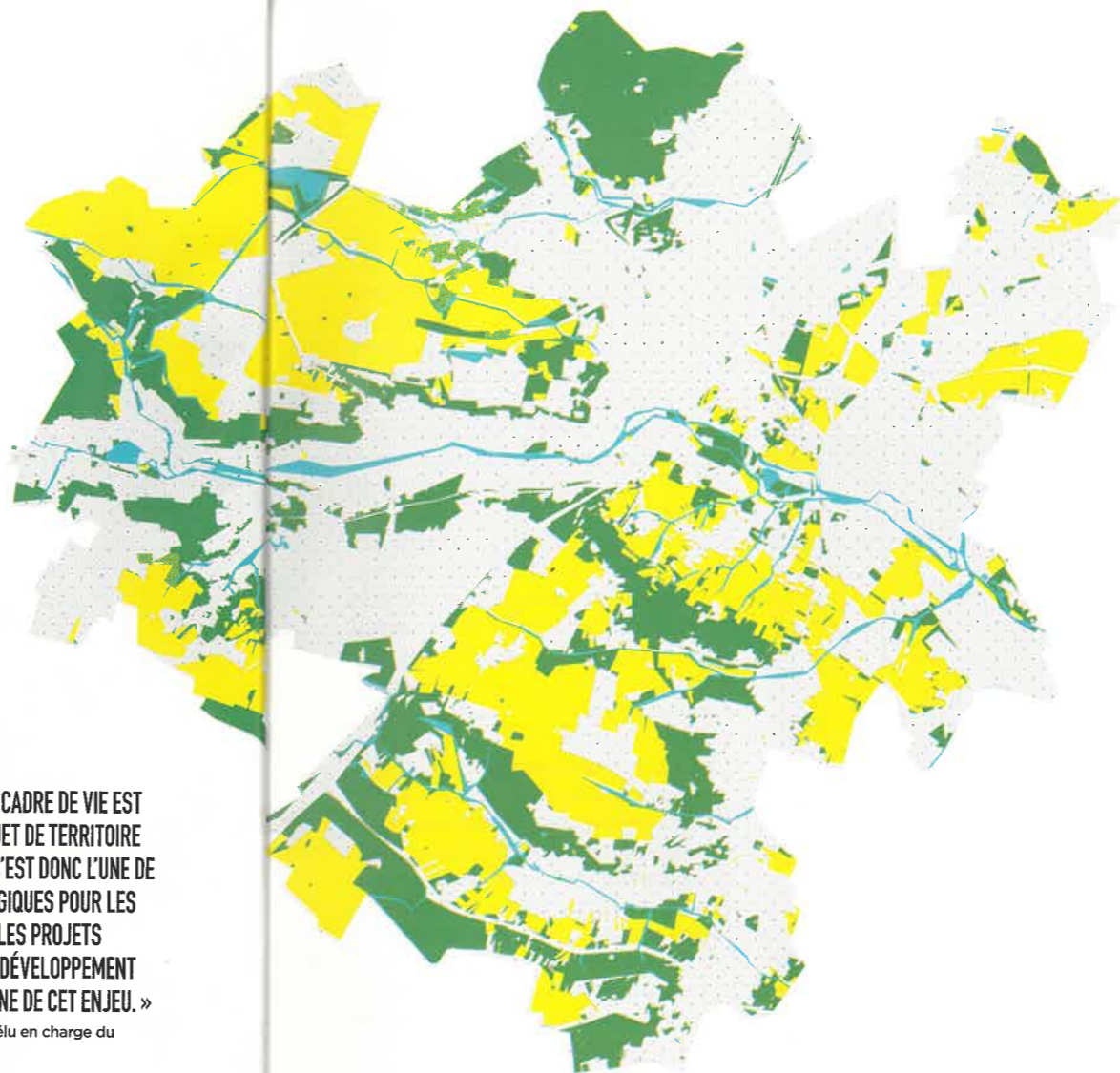
Le plateau de Saclay est réputé pour la qualité de ses terres. Plusieurs fermes emblématiques y ont développé des activités de vente directe à la population. Citons notamment les fermes Trubuil, Vandame et celle de Viltain, qui propose aussi des cueillettes. Quant à la ferme de la Martinière, en plus de cultiver des céréales, elle a une activité importante de transformation des déchets verts en compost.



« LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE EST INSCRITE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION, C'EST DONC L'UNE DE NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LES ANNÉES À VENIR. TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT SONT ENVISAGÉS À L'AUNE DE CET ENJEU. »

Pierre-Alexandre Mouret, élu en charge du développement durable

Sanctuariser les espaces naturels et agricoles ne signifie pas pour autant les « mettre sous cloche ». La ZPNAF permet au contraire de mieux les valoriser, et de créer de nouvelles formes d'échanges avec les habitants. L'établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay, en concertation avec la Communauté d'agglomération et les communes, a ainsi élaboré un programme d'actions qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages. De nombreux acteurs ont été associés à ce programme d'actions : partenaires institutionnels, agriculteurs, associations, habitants... Développer des itinéraires de circulation douce, informer et sensibiliser les publics sur le patrimoine naturel de la ZPNAF, créer un observatoire ornithologique... différents projets sont ainsi



« MAINTENIR ET PÉRENNISER L'AGRICULTURE SUR NOTRE TERRITOIRE N'A RIEN DE FOLKLORIQUE. L'ACTIVITÉ AGRICOLE, C'EST EN EFFET NON SEULEMENT DE L'EMPLOI, MAIS AUSSI UN FORMIDABLE ATOUT POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE NOS PAYSAGES. CELA PASSERA NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS DE DISTRIBUTION POUR VALORISER LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE LOCALE ET LE MAINTIEN DES SURFACES AGRICOLES »

François Hillion, élu en charge de l'agriculture

## PROCHE, BIO ET SOLIDAIRE

L'agglomération soutient plusieurs acteurs qui développent les circuits courts de distribution, permettant ainsi aux habitants de consommer des produits locaux, de limiter l'impact carbone, tout en soutenant l'activité agricole.

C'est le cas des Potagers de Marcoussis, qui vend des paniers de légumes bio et possède une conserverie coopérative. L'association accueille en outre des personnes en difficulté dans le cadre de projets d'insertion.

Les Potagers de Marcoussis tout comme le jardin de Cocagne de Limon, présent sur le territoire à Vauhallan, sont membres du réseau Cocagne. (lire aussi p. 26).

Si vous souhaitez vous aussi consommer des produits issus de l'agriculture locale :

- [www.lespotagersdemarcoussis.org](http://www.lespotagersdemarcoussis.org)
- [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)
- <http://saclay.carte-ouverte.org/>